

Déclaration

de l'assemblée générale 2004

Pour faire vivre la laïcité

Face aux atteintes au principe de laïcité, face à la montée des intégrismes et des nationalismes, face aux reculs des Droits de l'Homme en de nombreux points du monde, face aux communautarismes qui isolent et opposent, et qui atteignent aujourd'hui l'école, la fédération générale des PEP exprime l'urgence d'un besoin de laïcité partout et pour tous.

La médiatisation du récent débat conclu par la loi encadrant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, les collèges et lycées publics a limité de façon caricaturale l'ampleur et la profondeur des enjeux. Notre attachement à la laïcité ne peut s'en accommoder. Mieux et plus encore que par le passé, il nous faut faire vivre la laïcité concrètement.

La laïcité est un principe de concorde et de liberté.

Les PEP rappellent que la laïcité est à la fois un principe constitutionnel de notre République, une morale collective des libertés individuelles et qu'elle ne se réduit ni à la tolérance ni à la neutralité ni même à la liberté religieuse.

Son émergence historique correspond à une rupture radicale. Le pouvoir politique tire sa légitimité de la seule souveraineté populaire et non plus d'une sacralisation descendant d'une divinité : en clair, la religion ne définit plus les règles de vie de la cité. Le pouvoir dès lors n'est ni athée ni religieux, il se veut respectueux des consciences et des opinions individuelles pour autant qu'elles ne troublent pas l'ordre public.

La laïcité affirme donc la primauté de l'exercice de la liberté de conscience. La liberté de religion, la liberté de culte n'en sont que les déclinaisons. La laïcité est en réalité la transcendance des diverses options philosophiques et religieuses permettant le vivre ensemble d'individus libres et évolutifs.

Autant dans notre monde que par le passé, la séparation entre le politique et le religieux, fondement juridique de la laïcité, favorise la cohésion sociale, la concorde entre les peuples et la paix entre les nations. De plus, pour les PEP, la laïcité est un engagement militant et au sens propre une véritable éthique.

Les PEP affirment que la laïcité ne se réduit pas à la liberté de conscience : celle-ci, fondamentalement philosophique de la laïcité, suppose au moins deux conditions indispensables, la justice sociale et la démocratie.

Fédération Générale des PEP

5-7 rue Georges Enesco - 94 000 CRETEIL

Tél : 01.41.78.92.60 - fax : 01.41.78.92.88

www.lespep.org

0 825 160 055
015 € TTC/MN

Les
pep
La solidarité en action

La laïcité condition de la justice sociale

La laïcité exige une égalité véritable entre les Hommes qui aujourd'hui est encore loin d'être acquise. Il convient d'agir sans faiblesse pour la promouvoir. Jaurès affirmait déjà : « la république ne sera laïque que si elle est sociale ».

Pour affaiblir les intégrismes, totalitaires dans leurs buts, mortifères dans leur essence, pour promouvoir l'égalité effective entre filles et garçons condition de l'égalité entre hommes et femmes, les discours vertueux ou le rappel des principes les mieux fondés ne suffiront pas.

Seule la conjugaison de politiques munies des moyens nécessaires avec la mobilisation des acteurs de la société pourra réduire ces fractures, lutter contre les ségrégations et la xénophobie et promouvoir la dignité des personnes.

La laïcité fondement de la démocratie

L'exercice de la citoyenneté et par conséquent la formation du citoyen deviennent déterminants pour ancrer durablement les références républicaines communes et l'égalité de tous. Le rôle de l'école publique dans cet apprentissage de la citoyenneté est primordial. Les enfants ne sont ni la propriété de leurs parents, ni celle des enseignants : certes les familles et l'école partagent la responsabilité de l'éducation, mais l'école publique exerce cette fonction sous l'unique gouvernement de la raison.

L'enseignement du fait religieux, l'approche historique et philosophique des idées et des civilisations, la participation effective des enfants et des jeunes à la vie scolaire, la rencontre des cultures, l'ouverture de l'école sur son environnement, le dialogue avec les familles... demeurent des moyens efficaces pour former les jeunes générations et lever les confusions entre libre arbitre personnel et exercice des libertés politiques.

L'école publique a besoin aujourd'hui de tous les soutiens pour faire face aux inégalités qui se creusent et aux identités qui s'exacerbent.

La laïcité, un engagement militant pour les PEP

Les PEP s'engagent à faire vivre la laïcité concrètement : le choix des organisations partenaires, nos projets d'établissements, nos projets éducatifs et pédagogiques, nos relations avec les familles, nos partenariats avec les collectivités publiques, notre soutien aux plus défavorisés, nos appels à la générosité et à la solidarité... sont la mise en œuvre effective de la laïcité dans son fondement philosophique, dans sa condition de justice sociale et dans sa condition démocratique et citoyenne.

Complémentaires de l'école publique, les PEP font de leurs vacances collectives des séjours éducatifs au même titre que les classes de découvertes dont ils réaffirment l'impérieuse nécessité pour tous les enfants. C'est aussi à ce titre qu'ils développent de multiples actions d'accompagnement tant de l'enfant que de sa famille, et qu'ils mettent en œuvre une véritable reconnaissance du principe d'appartenance de toutes les personnes en situation de handicap en les accompagnant dans l'acquisition de la plus grande autonomie possible.

Les PEP s'engagent à contribuer à rendre plus cohérente et plus lisible l'action coordonnée des associations qui partagent les mêmes valeurs.

Les PEP s'engagent également à contribuer à promouvoir dans l'espace européen le principe de laïcité dans toutes ses composantes.

C'est ainsi que les PEP allient leur militantisme pour la laïcité à leur engagement social et éducatif de solidarité.

